

**PROGRAMME DE FORMATION EN SANTE AU TRAVAIL**  
**DES INFIRMIERES DIPLOMEES D'ETAT**  
**ANNEE 2020**

**1. PREAMBULE**

Les IDEST sont nommément mentionnées comme composante de l'équipe pluridisciplinaire en santé au travail.

Cette formation a pour objectif de leur apporter les compétences nécessaires à l'exercice des missions qui leur sont dévolues par la réglementation : réaliser des entretiens infirmiers, effectuer des examens complémentaires et participer à des actions d'information collectives.

**2. PRE REQUIS / PUBLIC**

- Être Infirmier(e) Diplômé(e) d'Etat
- Être en poste ou en voie de recrutement dans un service de santé au travail interentreprises

**3. OBJECTIFS EDUCATIONNELS GENERAUX**

Au terme de cette formation l'IDEST devra être capable :

- De décrire et de comprendre le cadre réglementaire, déontologique et organisationnel de son exercice
- De réaliser et de conclure un entretien infirmier dans le cadre de la surveillance de l'état de santé du salarié tenant compte des bonnes pratiques en la matière et des risques potentiels encourus par chaque salarié tenant de ses propres conditions de travail
- De préparer et de conduire une action d'information/sensibilisation/éducation en santé au travail
- De comprendre un protocole en épidémiologie et de contribuer de façon spécifique à sa mise en œuvre dans un cadre descriptif ou de veille sanitaire

**4. OBJECTIFS EDUCATIONNELS SPECIFIQUES**

Afin de comprendre le cadre de son exercice, l'IDEST devra être capable :

- De mentionner les termes des codes du travail et de la santé publique relatifs à ses missions
- D'expliciter dans les termes consacrés :
  - Les obligations de l'employeur en matière de santé au travail
  - Les missions, l'organisation et le fonctionnement des services interentreprises de santé au travail
  - Les missions et les modalités d'intervention des organismes partenaires des services de santé au travail (organismes de prévention, SAMETH, etc.)

Afin de réaliser et de conclure l'entretien infirmier, l'IDEST devra être capable :

- De s'assurer des conditions règlementaires, déontologiques et matérielles de conduite de l'entretien
- D'orienter son entretien, en plus du protocole général, de façon à compléter son questionnement en fonction des risques spécifiques au secteur d'activité et au poste de travail
- De dépister des plaintes en relation avec ces risques
- De formuler une conclusion de l'entretien
- De poser l'indication (argumentation et formulation) d'une réorientation pour un avis du médecin du travail, le cas échéant.

Afin de préparer et de conduire une action d'information/sensibilisation/éducation, l'IDEST devra être capable :

- D'élaborer les objectifs compte tenu de la population cible
- De construire ou de choisir, s'il existe, le support pédagogique
- D'organiser les conditions de mise en œuvre
- De réaliser et évaluer l'information/sensibilisation/éducation

Afin de contribuer à la veille sanitaire, l'IDEST devra être capable :

- De décrire les rubriques d'un protocole d'enquête épidémiologique
- De conduire un questionnaire dans le cadre d'une enquête épidémiologique
- De saisir les données sur un masque préétabli
- De comprendre un protocole de surveillance épidémiologique

**Moyens pédagogiques :** Etude de cas, travail en sous-groupes, utilisation de cas concrets, Vidéos.

**Méthodes d'évaluation :**

- Evaluation individuelle des compétences acquises : épreuve à visée évaluative (non sanctionnelle) par QCM à chaque fin de module
- Evaluation sous forme de présentation d'un cas en atelier d'échanges de pratiques (Total 154 heures).

## **5. TARIF - PROGRAMME ET FORMATEURS**

Le programme est basé sur 7 Modules de 3 jours consécutifs à raison de 7 heures d'enseignement par jour, au tarif de 4 000.00 € HT. par participant pour les 22 jours de formation.

Horaires de la formation : 08H30-12H00 / 13H15-16H45 – Formation prévue pour un groupe de 10 à 15 participants.

La formation se déroule au sein de nos locaux : 14 rue Michel LABROUSSE – 31100 TOULOUSE.

Le programme est basé sur 7 Modules de 3 jours consécutifs à raison de 7 heures d'enseignement par jour. 1 journée est réservée à une évaluation sous forme de présentation d'un cas en atelier d'échanges de pratiques (Total 154 heures).

## FORMATION IDEST 2020

### PLANNING ET PROGRAMME

ANNEE 2020 -Module 1 à 7 (154H00) – Programme pédagogique coordonné par le Pr JM SOULAT

PLANNING			PROGRAMME	FORMATEUR
Module 1 Semaine 1	J1	30/03/20	Environnement juridique de la santé au travail. Environnement juridique de l'exercice infirmier en santé au travail. Réglementation et cas concrets autour des accidents du travail et des maladies professionnelles. CSE et CSSCT: missions, fonctionnement, formation des membres	<b>Dr TRAMUNT</b> <i>Médecin du travail</i>
	J2	31/03/20		
	J3	01/04/20	Démarches d'évaluation des risques professionnels (D.U., F.E., Métro.) Approche ergonomique des situations de travail	<b>M. SELLIN</b> <i>Toxicologue</i> <b>J.VIDAL</b> <i>Ergonome Européen</i>
Module 2 Semaine 2	J1	27/04/20	Le suivi individuel : les principes et la conduite pratique. Réglementation, cadre et contenu des consultations infirmières.	<b>C. HIGOUNENC</b> <i>Infirmière Référente</i>
	J2	28/04/20	La Visite d'Information et de Prévention. Groupe d'Analyse des Pratiques Professionnelles – Jeux de rôles	<b>C. HIGOUNENC</b> <i>Infirmière Référente</i>
	J3	29/04/20	Sensibilisation au dossier médical en santé au travail – Veille sanitaire. Thésaurus harmonisé	<b>D.PALMIERI</b> <i>Médecin du travail</i>
Module 3 Semaine 3			<b>30 Minutes QCM sur les Modules 1&amp;2</b>	
	J1	04/05/20	Risques biologiques et maladies associées - vaccinations	<b>Dr TRAMUNT</b> <i>Médecin du travail</i>
	J2	05/05/20	Risques physiques et maladies associées	<b>A. CHAUSSAVOINE</b> <i>Médecin du travail</i>
	J3	06/05/20	Travail de nuit, Travail posté.	<b>B. DAHAN</b> <i>Responsable infirmières ASTIA</i>
Module 4 Semaine 4	J1	11/05/20	Risques chimiques et toxicologie chronique	<b>Dr LE GUEVEL</b> <i>Médecin du travail</i>
	J2	12/05/20	Risques chimiques, allergies, cancers et troubles de la reproduction.	<b>Dr LE GUEVEL</b> <i>Médecin du travail</i>
	J3	13/05/20	Pathologies d'hyper sollicitation ostéo - articulaires, TMS et risques associés Cas pratique TMS	<b>Dr SZWAGRZYK</b> <i>Médecin du travail</i>

Module 5 Semaine 5			<b>30 Minutes QCM sur les Modules 3&amp;4</b>	
	J1	25/05/20	RPS : définition, épidémiologie, modèles et démarches d'interventions. Introduction à la psychodynamique du Travail	<b>C. BOUNAMOUS</b> <i>Psychologue du Travail, Psychodynamicien</i>
	J2	26/05/20	Psychopathologie du travail Souffrance et travail, pathologie mentale et travail	<b>B. EDREI</b> <i>Psychologue clinicienne &amp; Psychodynamicienne du travail</i>
	J3	27/05/20	Risques professionnels dans le secteur tertiaire  Le risque routier	<b>D.CABALLERO</b> <i>IDEST SAMSI</i> <b>L. CRISTOL</b> <i>IDEST SAMSI</i>
Module 6 Semaine 6	J1	08/06/20	Risques professionnels du secteur de la prestation de Services Risques professionnels des métiers de l'Artisanat	<b>J. VIDAL</b> <i>Ergonome Européen</i> <b>M. SELLIN</b> <i>Toxicologue</i>
	J2	09/06/20	Risques professionnels du Commerce et de la Grande distribution Risques professionnels en Secteur Industriel	<b>J. VIDAL</b> <i>Ergonome Européen</i> <b>M. SELLIN</b> <i>Toxicologue</i>
	J3	10/06/20	Démarche de prévention – Etude de cas  Education à la santé au travail, promotion de la santé au travail	<b>C.SAC</b> <i>Ergonome SAMSI</i> <b>L.ISSANY</b> <i>Interne Médecine du travail</i>
Module 7 Semaine 7			<b>30 Minutes QCM sur les Modules 5&amp;6</b>	
	J1	15/06/20	Maintien dans l'emploi : principes et dispositifs, partenaires. Accompagner les handicaps et les restrictions d'aptitudes  Grossesse et Travail	<b>J. VIDAL</b> <i>Ergonome Européen</i> <b>C. GRUMEAU</b> <i>Cap Emploi</i> <b>Dr TRAMUNT</b> <i>Médecin du travail</i>
	J2	16/06/20	Notions de communication, verbales et non verbales, Travail de groupe sur la démarche de projet en santé au travail	<b>C. HIGOUNENC</b> <i>Infirmière Référente</i>
	J3	17/06/20	Les conduites addictives Présentation orale et écrite en santé au travail : applications pour la présentation d'un cas.	<b>C. HIGOUNENC</b> <i>Infirmière Référente</i>
Evaluation Semaine 10	J1	07/07/20	Présentation orale d'une situation professionnelle. Mise en avant de l'exercice infirmier dans le cadre de la santé au travail.	<b>Jury : Dr TRAMUNT, C. HIGOUNENC, J. VIDAL, B DAHAN, T. CODRON</b>